

### AUTORISATION ADMINISTRATIVE

Je soussigné, Eric DELHAYE, Président du Syndicat Mixte du Pôle d'Activités du Griffon, autorise P3 LAON SAS, représentée par Monsieur David MARQUINA FERNANDEZ, domiciliée 27 Place de la Madeleine 75008 Paris, à déposer une demande de permis de construire (PC) auprès des mairies de Laon et de Barenton-Bugny. Le projet de création de plateformes logistiques se situe sur les parcelles suivantes :

Pour la commune de **LAON (02000 Aisne)**

Sect.	Numéro	Lieudit	ha	a	ca
ZX	35	LA VALLEE GRIFFON	14	99	08

Pour la commune de **BARENTON BUGNY (02000 Aisne)**

Sect.	Numéro	Lieudit	ha	a	ca
ZI	59	LE PONT DES MOUTONS	1	47	05
ZI	62	LE PONT DES MOUTONS	1	94	68
ZI	65	LE PONT DES MOUTONS	2	46	48
ZI	68	LE PONT DES MOUTONS		32	15
ZI	71	LA VALLEE GRIFFON	12	56	45
ZI	76	LE PONT DES MOUTONS	9	21	30
<b>Contenance totale</b>			<b>27</b>	<b>98</b>	<b>11</b>

Soit une superficie globale pour le projet de **35 ha 12 a 13 ca** dont la cession définitive interviendra selon les clauses de la promesse de vente.

Le Président autorise également P3 LAON SAS à déposer un dossier de demande d'autorisation classée pour la protection de l'environnement (ICPE) auprès de la Préfecture de l'Aisne.

Fait pour valoir ce que de droit,

Fait à Aulnois-sous-Laon, le 28 février 2023

Le Président,



Eric DELHAYE.